

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

A. BOURSIER

Exposition universelle de 1900

Journal de la société statistique de Paris, tome 41 (1900), p. 208-216

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1900__41__208_0

© Société de statistique de Paris, 1900, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

VIII.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900.

A la classe 110 du groupe XVI figure, sous le titre de *Répertoire alphabétique des actes de l'état civil*, une notice manuscrite d'une douzaine de pages reproduisant des *Tableaux spécimens* dudit *Répertoire*, précédés de quelques détails sur son but et sa portée et terminés par le vœu de voir ce *Répertoire*, que l'auteur a dressé pour une commune (1), appliqué sur une plus grande échelle.

Ce travail dû à M. Boursier, conducteur principal des ponts et chaussées, à Paris, a pour objet de permettre la recherche prompte et facile de tous les actes qui constituent la vie civile d'un citoyen, et celle de ses ascendants ou descendants. Des mentions supplémentaires permettent en outre (et c'est ce qui nous a le plus vivement frappé) de connaître, pendant plusieurs générations, le sexe, l'âge, la profession, l'origine, non plus d'une seule famille, mais de toute une population.

L'ingéniosité et la simplicité du mécanisme du système trouvé par M. Boursier, aussi bien que sa portée incontestable pour le statisticien, ont attiré notre attention et nous avons pensé que la publication de son travail intéresserait les lecteurs de notre Journal.

(1) L'exposant tient à la disposition du jury le *Répertoire type* (400 pages), qu'il a établi (en collaboration avec son père, aujourd'hui décédé), pour une commune de l'Est de 800 habitants et pour une période de 200 ans (1700 à 1900).

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE DES ACTES DE L'ÉTAT CIVIL.

I. — SON BUT ET SA PORTÉE.

Répertoire alphabétique des actes de l'état civil. — Le *Répertoire alphabétique des actes de l'état civil*, dont on trouvera plus loin un extrait, sous forme de tableaux spécimens, a été imaginé pour remédier aux difficultés nombreuses et inextricables que l'on rencontre, si l'on veut remonter à une date un peu éloignée, dans la recherche de l'état civil des individus.

Ce *Répertoire* résume et coordonne entre eux les trois registres actuels de l'état civil (naissances, mariages et décès).

Il donne, ce qui est certainement précieux, la composition de toutes les familles, père, mère et enfants, dans l'ordre de leur naissance.

Il relie entre eux, au moyen d'un mécanisme des plus simples, tous les individus d'une même famille ou descendants d'une souche commune et par le fait de cette corrélation existant entre ses différents articles, peut être considéré comme le *grand-livre* de l'état civil. Avec lui, ainsi qu'on le verra, les recherches si intéressantes et si compliquées d'identité, de généalogie ou de filiation, etc., deviennent des plus faciles et sont mises à la portée de tous.

Ces premiers résultats obtenus, déjà considérables, ne sont pas les seuls avantages qu'on pourrait retirer de la tenue d'un pareil recueil dans toutes les communes.

En même temps, en effet, qu'un système commode permet de suivre un individu dans tous les actes de sa vie civile, des mentions appropriées donnent son âge, sa profession, sa commune d'origine. De là des éléments d'étude qui pourraient servir de base d'études aux économistes et aux statisticiens.

Mais voyons d'abord comment le *Répertoire* est composé. Disons de suite qu'il n'est nullement compliqué et qu'un rapide examen de ses diverses colonnes suffira, la plupart du temps, pour se rendre compte du mécanisme, de la portée et de l'économie de l'ouvrage.

II. — TABLEAUX SPÉCIMENS.

(Extraits du *Répertoire type*.)

Division de l'ouvrage. — Chaque page du *Répertoire* se divise en 11 colonnes.

La 1^{re} colonne indique, par les numéros qui y sont inscrits, la souche de laquelle provient l'individu dont le nom est écrit dans une colonne spéciale. Si cet individu forme lui-même souche, *c'est-à-dire n'a aucun ascendant dans la commune et par conséquent dans le Répertoire*, la colonne reste alors en blanc.

La 2^e est le numéro indicateur du rang qu'occupe chaque famille, dans la lettre alphabétique. Ce numéro passe de la 2^e colonne dans la 1^{re}, aux changements de position civile de chacun des enfants de la famille, et devient le **numéro de la souche** (1). La série des numéros inscrits dans cette colonne recommence à chaque lettre.

La 3^e colonne indique l'ordre des naissances.

La 4^e, les noms et prénoms des individus, père, mère, enfants dans l'ordre de leur naissance. Les noms des chefs de famille, époux et épouses, sont inscrits en gros caractères, pour les mettre bien en évidence. On conçoit que, par suite de cet arrangement, les erreurs, si grosses de conséquences quelquefois, dans l'orthographe des noms, devien-

(1) Cette observation est importante, c'est la clef principale du système.

EXTRAITS DU RÉPERTOIRE TYPE.

INDICATION DU NUMÉRO			NOMS ET PRÉNOMS		INDICATION DE LA DATE			INDICATION		INDICATION DE LA PAGE	
de	de	D'ORDRE	des	INDIVIDUS.	de la	du	du	du	de la	d'où	ou PASSENT
LA SOUTÈRE.	LA LETTRE	de			NAISSANCE.	MARIAGE.	DÉCÈS.	LIEU NATAL.	PROFESSION.	SONT TIRÉS	les
ALPHABÉTIQUE.	LA NAISSANCE.		INDIVIDUS.							INDIVIDUS.	INDIVIDUS.
1	2	3	4		5	6	7	8	9	10	11

PAGE 5.

12 25	15	2 4 1 2 3 4 5 6 7 8 9	Albert (Hubert) Malaisé (Catherine) Albert (Quirine) Albert (Louis) Albert (Christophe) Albert (Rene) Albert (Albert) Albert (Catherine) Albert (Nicole) Albert (Remy) Albert (Anne-Marie)	1642. 1643. 1 ^{er} mai 1667. 14 juillet 1668. 7 février 1671. 12 octobre 1676. 28 avril 1679. 1 ^{er} juillet 1682. 14 mai 1635. 25 octobre 1687. 30 octobre 1690.	1666.	7 février 1719. 23 novemb. 1708. 17 octobre 1670. 12 mai 1698. 1 ^{er} août 1682. 1 ^{er} septemb. 1685.	X...	Cultivateur.	4 84	99 6 7 8 65
----------	----	---	--	---	-------	---	------	--------------	---------	-------------------------

PAGE 7.

20 12	27	8 1 1 2 3 4 5	Albert (Laurent) Noel (Anne) Albert (Elisabeth) Albert (Anne) Albert (Christophe) Albert (Hubert) Albert (Marguerite)	1709. 25 octobre 1707. 24 février 1710. 28 février 1731. 7 février 1743. 21 novemb. 1734. 23 mai 1739.	11 mai 1729.	18 mars 1743. 20 avril 1735. 26 septemb. 1790. 12 mai 1735. 23 août 1736. 31 décemb. 1748.	X...	Terrassier.	6 280	298
----------	----	---------------------------------	---	--	--------------	---	------	-------------	----------	-----

PAGE 8.

15 46	31	8 1 1 2 3 4 5 6 7 8	Albert (Remy) Martin (Jeanne) Albert (Jean-François) Albert (Claude) Albert (Hubert-Lambert) Albert (Jean) Albert (Laurent) Albert (Jean-Christophe) Albert (Louis) Albert (Lucie)	25 octobre 1687. 10 avril 1689. 31 mars 1710. 9 octobre 1711. 17 septemb. 1713. 13 septemb. 1717. 22 juillet 1719. 18 mai 1721. 8 juillet 1723. 18 janvier 1729.	10 janvier 1708.	27 janvier 173. 3 septemb. 1748. 8 juin 1710. 27 mars 1734. 23 mars 1720. 19 mai 1721. 21 janvier 1729.	X...	Cultivateur.	5 242	9 9 8
----------	----	--	---	---	------------------	---	------	--------------	----------	-------------

PAGE 9.

31 90	36	3 7 1 2 3	Albert (Hubert-Lambert) Laurent (Reine) Albert Albert (Reine) Albert (Jeanne)	17 septemb. 1719. 11 juin 1713. 11 février 1738. 12 août 1739. 26 octobre 1741.	8 janvier 1737. 6 août 1742. 6 septemb. 1742. 11 février 1738.	X...	Vigueron.	8 211	129 68
----------	----	-----------------------	---	---	---	------	-----------	----------	-----------

PAGE 16.

70	74	1 1 2	Aduphe (Anne) Aduphe (Claude) Aduphe (Jean-Baptiste)	80 brumaire an VI 24 février 1824. 6 mai 1827.	4 septemb. 1865. 22 juin 1869.	X...	Conturière.	15	17
----	----	-------------	--	--	-----------------------------------	------	-------------	----	----

PAGE 110.

III.

7 26	8	3 1 1 2	Florentin (Laurent) Gilbert (François) Florentin (Jeanne) Florentin (Dombulque)	13 octobre 1736. 10 mai 1727. 28 avril 1751. 26 avril 1753.	13 janvier 1750. 14 octobre 1781. 7 juin 1756. 14 août 1754.	X...	Jardinier.	110 126	110
30	—	2 1	Harman (Marie-Anne) Florentin	1727. 25 avril 1767.	20 juillet 1756. 4 mai 1767. 25 avril 1767.	X...	—	162	162
116	—	2 1 2	Laurent (Catherine) Florentin (Marie-Marguerite) Florentin (Catherine-Marguerite)	2 octobre 1740. 4 mai 1768. 23 juin 1770.	21 juillet 1767. 7 octobre 1781.	X...	—	217	38 15

PAGE 211.

78 10	90	1 6 1 2 3 3 4 5 6 7 8	Laurent (Jean) Albert (Reine) Laurent (Jean) Laurent (Laurent) Laurent (Christophe) Laurent (François) Laurent (Anne) Laurent (François) Laurent (Reine) Laurent (Marguerite)	11 juillet 1668. 19 août 1674. 15 septemb. 1698. 28 janvier 1700. 22 janvier 1701. 30 juillet 1703. 16 septemb. 1707. 5 juillet 1710. 11 juin 1713. 9 février 1716.	28 juillet 1697. 13 novemb. 1742. 24 décemb. 1741. 16 décemb. 1699. 28 janvier 1700. 13 janvier 1710.	X...	Cultivateur.	209 4	215 7 215 9 212
----------	----	---	--	--	--	------	--------------	----------	-----------------------------

PAGE 242.

IV.

57	46	8 1 1 2	Martin (Jean) Poiriot (Lucie) Muran (Jeanne) Martin (Mansuy)	1680. 1681. 10 avril 1689. 3 septemb. 1686.	14 octobre 1685. 29 janvier 1705. 10 janvier 1690.	X...	Cultivateur.	308	36 8
----	----	------------------	---	--	--	------	--------------	-----	---------

INDICATION DU NUMÉRO			NOMS ET PRÉNOMS		INDICATION DE LA DATE			INDICATION		INDICATION DE LA PAGE	
de	de	D'ORDRE	des	de la	du	du	du	du	de la	d'où	ou PASSENT
LA SOUCHE. ALPHABÉTIQUE.	LA LETTRE	de	INDIVIDUS.	NAISSANCE.	MARIAGE.	DÉCÈS.	LIEU NATAL.	PROFESSION.	les	INDIVIDUS.	les
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
PAGE 298.											
7 27	9	1 2	Olry (Thomas) Albert (Anne).	8 mars 1731. 24 février 1731.	12 février 1751.	14 août 1754.	X...	Charron. Rentière.	297 7	334	
PAGE 301.											
16	5	1 2	Patin (Jean-Baptiste). Descombes (Marguerite). Patin (Marguerite). Albert (Anne).	1738. 1729. 10 avril 1757. 28 février 1731.	15 mars 1756. 15 décemb. 1772	1 ^{er} mars 1818. 5 avril 1770. 11 septemb. 1783.	X... X...	Cultivateur. Rentière.	320	129	
PAGE 320.											
15	16	2	Raguet (Claude). Albert (Anne).	1731. 28 février 1731.	6 mai 1766.	12 novemb. 1770.	X...	Jardinier. Rentière.	334	301	
PAGE 334.											
9	15	2	Simon (Gervais). Albert (Anne).	1723. 24 février 1731.	15 avril 1755.	13 décemb. 1765	X...	Cultivateur. Rentière.	298	320	
PAGE 364.											
43	1	1	Vurnau (Auguste). Loris (Anne). Vurnau (Mathilde). Villot (Jean-Baptiste). Lorentz (Anne-Angustine). Villet (Claude).	15 mars 1820. 26 juin 1824. 15 déc. 1846. 30 octobre 1847 8 juillet 1849. 3 mai 1850.	17 mai 1843. 1 ^{er} décemb. 1875	20 avril 1865.	Y... Z... Z...	Manœuvre. Terrassier. Rentier.	221		
139	52	1				3 décembre 1880.					
526											

nent absolument impossibles. Des explications seront données plus loin en cas de 2°, 3°... union.

La 5° colonne indique la date de la naissance.

La 6°, la date du mariage du chef de famille. (Les dates des 2°, 3°... mariages sont inscrites vis-à-vis les noms des 2°, 3°... épouses).

La 7°, la date des décès.

La 8°, le lieu de naissance.

La 9°, la profession.

La 10°, la page d'où sont tirés les individus, c'est-à-dire celle où ils figurent pour la première fois.

La 11°, la page nouvelle où ils passent à la suite d'un changement dans leur état civil.

Exemples divers de recherches. — Quelques exemples détaillés, tirés du *Répertoire type*, deviennent nécessaires pour faire comprendre les indications et les arrangements ou combinaisons de ces diverses colonnes.

Si on ouvre le *Répertoire* à la page 8, lettre A, et qu'on prenne au haut de cette page le nom d'**Albert** (Remy), on lit, vis-à-vis de ce nom, 1^{re} colonne, le n° 15 lequel, d'après les explications données plus haut concernant la 2° colonne, renvoie à la famille qui, dans la série des souches de la lettre A, porte dans la 2° colonne le n° 15. **Albert** (Hubert) est cette souche (page 5), il a eu 9 enfants, qui sont inscrits à la suite du nom de son épouse, **Malaisé** (Catherine) et celui qui porte le prénom de Remy est le 8°, né le 25 octobre 1687; or, l'article d'**Albert** (Remy) porte bien le chiffre 8 à la 3° colonne; dans la 4° on lit, au-dessous de ses nom et prénoms, ceux de **Martin** (Jeanne), son épouse, et des 8 enfants nés de leur mariage. On voit, colonne 5, qu'il est né le 25 octobre 1687, colonne 6, qu'il s'est marié le 10 janvier 1708, et colonne 7, qu'il est décédé le 27 janvier 1763. Les colonnes 8 et 9 indiquent le lieu de sa naissance et sa profession; à la colonne 10, le chiffre 5 indique qu'**Albert** (Remy) est tiré de la page 5, où en effet on l'a trouvé ainsi qu'il est dit plus haut.

L'épouse d'**Albert** (Remy), **Martin** (Jeanne), est tirée de la page 242, numéro alphabétique 46, et est fille de **Martin** (Jean) et de **Poiriot** (Lucie), dont elle est la 1^{re} enfant, ainsi qu'on peut le vérifier.

Si, 4° colonne, on parcourt en descendant les 8 lignes consacrées aux 8 enfants d'**Albert** (Remy) et qu'on s'arrête, par exemple, au 3° enfant, **Albert** (Hubert-Lambert), on voit, colonne 11, que celui-ci passe à la page 9, où une case lui a été ouverte au moment de son mariage avec **Laurent** (Reine), pour y former une famille qui porte alors, colonne 1, le n° 31, celui alphabétique de son père, et colonne 2, le numéro alphabétique 36, formant souche pour ses enfants.

Enfin pour en terminer avec la case, lettre alphabétique A, n° 31, p. 8, on voit que les deux chefs de famille et les enfants n°s 1, 2, 4, 6, 8 ne sortent pas de cette case et meurent sans donner lieu à aucun autre acte que celui de leurs décès, inscrits colonne 7. L'absence de renseignements dans les colonnes en blanc constitue donc, à elle seule, une indication.

La femme d'**Albert** (Hubert-Lambert) est tirée de la page 211, n° 90 de la lettre alphabétique L et est le 7° enfant de **Laurent** (Jean) et d'**Albert** (Reine).

Sans doute ces premières explications sont très succinctes, mais elles donnent bien la clef du mécanisme qui a présidé à l'exécution du *Recueil*, et il semble inutile de les pousser plus loin en les étendant aux autres générations, ascendantes ou descendantes, car ce serait tomber dans des redites. Cet exemple, qui relie entre eux les membres divers de 3 générations, soit **Albert** (Remy) à ses père et mère, à un de ses fils marié et chef d'une nouvelle famille, et par le fait à tous ses autres parents aux degrés divers, donnera, il y a lieu de l'espérer, un aperçu très suffisant de l'économie du *Répertoire*, de

l'extrême facilité qu'il offre pour passer d'une génération à l'autre, et par suite, pour vérifier et établir, de la manière la plus certaine, l'identité de chaque individu, les degrés de parenté les plus divers, la filiation des familles et de toute personne en remontant aux souches les plus anciennes, aux ancêtres les plus éloignés portés sur le *Répertoire*, des branches paternelle ou maternelle, car il est évident qu'on peut suivre tout aussi bien et de la même manière les filiations des épouses que celles des maris.

Il reste à expliquer quelques cas particuliers.

Différents mariages du mari. — En cas de 2°, 3°... mariage du même individu, chacune des unions est séparée par un gros trait noir horizontal traversant les 4 premières colonnes seulement (voir page 110), numéro alphabétique 8, l'article **Florentin** (Laurent). Cet individu se marie le 13 janvier 1750 avec **Gilbert** (Françoise), dont il a eu 2 enfants, Jeanne et Dominique ; cette 1^{re} épouse étant décédée le 7 juin 1756, **Florentin** se marie une 2° fois le 20 juillet 1756 avec **Harman** (Marie-Anne) et en a 1 enfant ; cette femme meurt le 4 mai 1767 et **Florentin** se remarie le 21 juillet 1767 avec **Laurent** (Catherine) dont il a eu 2 enfants.

Les dates de chacun des mariages se mettent évidemment vis-à-vis le nom des 2° et 3° épouses. L'inscription ainsi faite, au *Répertoire*, de ces 3 unions, ainsi que des enfants qu'a eus **Florentin** avec chacune de ces 3 femmes, est certainement très claire et ne donne lieu à aucune incertitude.

Florentin meurt le 14 octobre 1781 et on voit que sa 3° épouse passe à la page 38, où elle se marie avec un autre individu. Inutile de l'y suivre.

Différents mariages de la femme. — Voyons le nom de **Albert** (Anne), née le 28 février 1731, fille d'**Albert** (Laurent) et de **Noël** (Anne) inscrits page 7, souche 20, numéro alphabétique 27 ; elle est le 2° enfant de cette famille et le chiffre inscrit, vis-à-vis son nom colonne 11, indique qu'elle passe à la page 298 où on la retrouve avec ses numéros d'ordre divers, femme de **Olry** (Thomas) et mariée le 12 février 1754.

Aucun doute n'est possible sur l'identité d'**Albert** (Anne), d'abord la date de sa naissance qui est reproduite, puis les numéros 27, colonne 1, et 7, colonne 10 qui indiquent son origine.

Olry (Thomas), son 1^{er} époux, meurt le 14 août 1754, on voit (colonne 11) que **Albert** (Anne) passe à la page 334, et à cette page, on trouve, colonne 6, qu'elle a convolé en secondes noces le 15 avril 1755 avec **Simon** (Germain) numéro alphabétique 15 ; et les chiffres 9, colonne 1, et 298, colonne 10, indiquent quelle était sa situation avant ce 2° mariage (1).

Simon (Germain) meurt le 13 décembre 1765, et le chiffre 320, colonne 11, indique encore qu'**Albert** (Anne) change de position, on la retrouve à cette page 320 mariée une 3° fois, le 6 mai 1766, avec **Raguet** (Claude), n° 16, colonne 2. Les chiffres 15, colonne 1^{re}, et 334, colonne 10, renvoient à la position qu'elle occupait avant ce 3° mariage.

Après le décès de **Raguet**, survenu le 12 novembre 1770, elle passe à la page 301 où on la trouve remariée une 4° fois le 15 décembre 1772 avec **Pattin** (Jean-Baptiste), dont elle a été la 2° épouse. Les n° 16, colonne 1, et 320, colonne 10, renvoient à la position civile qu'elle occupait avant ce 4° et dernier mariage. C'est bien, en effet, son dernier

(1) En cas de 2° mariage d'une femme, celle-ci passe nécessairement à une autre page pour y être inscrite à la suite de son 2° mari, quitte le numéro de la 1^{re} colonne qui la relie à ses père et mère et prend, suivant la règle générale établie au *Répertoire*, pour numéro de souche, col. 1, le numéro alphabétique de son 1^{er} mari, et ainsi de suite pour les 3°, 4°... mariages. — Sans ce changement de chiffre à chaque mariage de l'épouse, il serait plus difficile, à son décès, de reconstituer les diverses phases de sa vie civile.

mariage, car on voit, colonne 7, qu'elle est décédée le 11 septembre 1783 et la colonne 11 est restée en blanc.

On pourrait peut-être s'étonner de voir, dans la durée des deux premiers veuvages de cette femme, une infraction grave aux lois ; mais il faut se reporter à l'époque de ces veuvages où l'article 228 du Code civil n'était ni connu ni prescrit.

Il n'est pas besoin d'ajouter que, pour cet exemple, qui paraît très compliqué, on peut suivre, avec les mêmes facilités, la filiation de ladite dame **Albert** (Anne) en remontant de la case de son décès à ses ascendants les plus éloignés.

Étrangers à la commune. — Les familles étrangères à la commune et venant s'y fixer sont inscrites au *Répertoire* sous un numéro alphabétique ; il en est de même quand l'un des deux chefs d'une famille vient habiter la commune à la suite d'un mariage ; ainsi que pour les célibataires de tout sexe, tous ont leur case et leur numéro alphabétique (Voir page 364, numéros alphabétiques 48, 52, 52 *bis*).

Les colonnes 1 et 3 restent dans ce cas vides pour les chefs de famille ou les célibataires. On inscrira les dates des actes dont ces individus auraient été l'objet dans une commune étrangère, mais pour ne pas donner lieu, le cas échéant, à des recherches inutiles dans les archives de la commune, ces dates ont été écrites *en rouge* pour montrer très visiblement que ces renseignements sont tirés d'éléments étrangers à ceux qui ont été compulsés pour dresser le *Répertoire*.

La colonne 8 indiquera toujours le lieu natal et dans la colonne 10, au lieu d'un numéro on pourrait mettre le nom de la commune d'où vient l'individu.

De même, dans la colonne 11, on pourrait indiquer, *au cas où un individu quitterait la commune*, le nom de la commune où il passe, ce qui serait alors très précieux et très intéressant si le *Répertoire* existait dans toutes les communes.

Enfants naturels. — Les enfants naturels, reconnus par leur mère, sont inscrits à la suite du nom de celle-ci, qui formera alors une souche spéciale. (Voir page 16, numéro alphabétique 74.)

Ceux reconnus par leur père seront aussi inscrits dans une case spéciale à la suite du nom de leur père.

Ceux non reconnus, ainsi que les enfants trouvés, feront aussi l'objet de cases spéciales, avec les indications ou observations relevées sur les actes dressés à la mairie.

Divorces. — Une colonne 6 *bis* pourrait être réservée pour y inscrire les dates des divorces, qui se trouvaient encore interdits lors de la composition du *Répertoire type*.

Livrets de famille. — Les livrets de famille établis depuis peu pourraient être rattachés aux numéros alphabétiques du *Répertoire*, pour simplifier ou favoriser encore les recherches.

III. — CONCLUSIONS. — VŒU.

De plus longs détails deviendraient oiseux. Le lecteur ou l'économiste qui s'intéresserait aux questions de cette nature se rendra aisément compte du travail dont il s'agit et de l'extrême utilité qu'une œuvre de ce genre présenterait pour la généralité des citoyens, si elle était exécutée dans toutes les communes de France.

Outre les avantages déjà signalés ou entrevus au cours de la présente notice, un recueil de cette nature n'offrirait-il pas encore celui de suppléer ou de permettre de reconstituer aisément les actes de l'état civil détruits ou disparus à la suite d'incendie ou cataclysme quelconque ; enfin n'aurait-on pas là, dès maintenant déjà et plus encore dans l'avenir, une source extrêmement féconde et sûre de renseignements de toute nature, historiques

et autres, concernant la population, de laquelle on pourrait tirer les statistiques les plus diverses et les plus intéressantes sur l'accroissement ou la diminution, l'origine ou la diminution, l'origine ou la disparition, l'exode ou la stabilité des familles, les professions, les âges de mortalité, etc... ?

Le *Répertoire type* lui-même, qui est, comme il a été dit, à la disposition des jurys, et dont les premières constatations remontent partiellement *jusque vers l'année 1650*, renferme peut-être quelques lacunes de dates pour les époques les plus reculées, mais il ne faut pas s'en étonner et cela, du reste, importe peu à l'économie générale de l'ouvrage. Elles s'expliquent en ce que les auteurs ont voulu, dans leurs recherches, remonter le plus loin possible dans la nuit des temps. Or, on sait qu'avant 1789, les registres de l'état civil étaient simplement, sans obligation légale, tenus par les représentants des divers cultes, curés, pasteurs... Ils ont surtout été mal conservés, et on n'en retrouve plus pour ainsi dire que des fragments.

Si donc l'utilité du recueil était reconnue et son exécution prescrite, on pourrait limiter généralement l'origine à la date, par exemple, de l'application de la loi du 20 septembre 1792. Les lacunes dont il a été parlé plus haut seraient nécessairement évitées, car, depuis cette époque, les registres de l'état civil sont régulièrement tenus et conservés dans les mairies et au greffe des tribunaux civils, où on peut, sans difficultés, les consulter et en opérer le dépouillement pour former le *Répertoire*.

Il y a lieu, enfin, de faire remarquer :

1° Que l'établissement du *Répertoire* ne nécessiterait en aucune façon de changement dans la tenue actuelle des registres de l'état civil, et n'aggraverait pas les responsabilités déjà assez grandes et redoutables des magistrats signataires des actes. Le *Répertoire* pourrait, au moins pour l'instant, n'être considéré que comme un complément, un résumé méthodique ou synoptique de ces actes, ceux-ci continuant seuls à faire foi en justice ;

2° Qu'aucun obstacle sérieux ne pourrait surgir pour l'établissement du *Répertoire* dans toutes les communes, les premières difficultés d'exécution ayant été certainement surmontées et résolues par la formation ou l'arrangement du *Répertoire type*. Le travail pourrait être fait partout, au moyen de courtes instructions et de quelques exemples judicieusement choisis, et cela sans beaucoup de frais et dans un assez court délai, par tous les secrétaires ou employés de mairie ;

3° Que le travail nécessité par la tenue du *Répertoire*, une fois celui-ci mis à jour, serait, comme on l'a déjà certainement vu, absolument insignifiant en regard des résultats obtenus.

Le travail dont il s'agit, produit de longues, minutieuses et patientes recherches, et dont l'initiative a été prise en vue de combler une lacune importante et de coopérer ainsi au bien-être général, a été dressé en collaboration, par le père, aujourd'hui décédé, de l'exposant actuel et ledit exposant. Ce dernier, encouragé déjà par l'avis de hautes personnalités, économistes, statisticiens, etc..., est heureux de pouvoir soumettre un *type* du *Répertoire*, actuellement terminé pour une commune, à l'examen du jury d'économie sociale de l'Exposition de 1900, et d'en mettre un résumé sous les yeux du public.

Puisse cet ouvrage avoir atteint le but proposé, qui consistait principalement à trouver des solutions, à la fois simples, précises et claires, aux questions ardues, compliquées et trop souvent inextricables de la filiation. Puisse-t-il en résulter quelque utilité pour les générations actuelles, les générations futures, et le pays, auquel il est fait hommage de ce travail.

A. BOURSIER.
